

Les seuils de richesse par type de famille

19 juillet 2022



Comment calculer un seuil de richesse quand on vit en couple ou avec des enfants ? En 2019, une personne seule est considérée comme riche lorsque son niveau de vie dépasse 3 673 euros après impôts, c'est-à-dire le double du niveau de vie médian [1]. Pour prendre en compte les différents types de famille, nous utilisons un système de parts (que l'Insee appelle « unités de consommation »). Le premier adulte de chaque famille vaut une part entière, chaque personne de plus de 14 ans compte pour 0,5 et celle de moins de 14 ans vaut pour 0,3 part. Un couple compte donc pour $1 + 0,5$ part, soit 1,5. Le seuil de richesse pour un couple sans enfant est donc de 3 673 euros multipliés par $1,5 = 5 510$ euros. Pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans, on compte $0,3 + 0,3$, soit 0,6 part en plus. On multiplie donc par le nombre de parts (2,1) et on obtient 7 713 euros comme seuil équivalent de richesse pour ce type de famille.

* Enfant de moins de 14 ans. Lecture : un niveau de vie mensuel de 3 673 euros pour une personne seule équivaut à 7 713 euros pour un couple avec deux enfants.

Source : Insee – Données 2019 – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Cette méthode permet de comparer les types de famille entre eux. L'avantage est que tout le monde est mis sur un même plan. On peut alors dire qu'un couple sans enfant qui touche 5 510 euros vit aussi bien (d'après l'échelle utilisée par l'Insee) qu'une personne seule avec 3 673 euros. L'inconvénient, c'est que cette méthode ne s'appuie pas sur le niveau de vie médian que gagnent *réellement* les différents types de ménage. Il

s'agit de calculs théoriques, qui fournissent une échelle de comparaison [2]

Photo / © Maryia Plashchynskaya

[1]Le niveau de vie médian partage la population en deux : la moitié gagne plus, la moitié gagne moins.

[2]Pour en savoir plus, voir « [Pauvres, moyens ou riches ? Les revenus par type de ménage](#) », Observatoire des inégalités, inegalites.fr, 11 février 2021. Nous avons publié également un seuil de richesse relatif à chaque type de famille dans notre premier [Rapport sur les riches en France](#), en 2020.

• Emplacement :

[Accueil](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

• Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-seuils-de-riche-esse-par-type-de-famille>